



Photo © Gérard Parent, maire d'Anneville en Saire

**Printemps 2019**

**Mairie de Barfleur**



**Madame, Monsieur, chers Barfleuraux,**

Quelques réalisations effectuées pendant les cinq années précédentes vous sont présentées dans ce bulletin, ainsi que les projets en cours d'étude qui seront concrétisés à court ou moyen terme.

Je tiens à saluer l'ensemble de nos associations et de leurs bénévoles qui, une fois encore, ont accompli de très belles choses. Barfleur a la chance de posséder un tissu associatif très dynamique. Au-delà des mots de remerciement, nous encourageons ces initiatives par des subventions. Certaines d'entre elles ont bien voulu nous communiquer leurs temps forts en 2018.

L'année 2018 aura vu quelques changements au plan des événements locaux puisque deux d'entre eux (le marathon et le festival MusiK-en-Saire) ont été délocalisés vers le terrain du Crako. De l'avis quasi unanime, cette initiative s'est révélée excellente et sera reconduite.

L'année 2019 verra la 40ème édition du Salon des Antiquaires créé par Pierre BOISARD. Une belle occasion de rendre hommage à Pierre et à son équipe de nous avoir légué cette formidable initiative !

Cette année voit aussi, dans un registre particulièrement apprécié de nous tous, l'ouverture d'un nouveau cabinet médical qui comptera un médecin généraliste, une infirmière et une kinésithérapeute. Après ces années sombres où Barfleur avait perdu ses professionnels médicaux, je suis extrêmement reconnaissant vis-à-vis des porteurs de ce projet et des acteurs médicaux qui s'y sont impliqués.

Mises bout à bout, les réalisations publiques et les initiatives privées - bienvenue aux commerçants nouvellement installés - façonnent un nouveau Barfleur. La bataille qui doit nous occuper sans relâche est de privilégier la qualité, de rester dans des interventions discrètes et mesurées, tout en acceptant la modernité nécessaire (l'arrivée de la fibre optique cette année en est une excellente illustration).

Reste un point d'inquiétude potentielle, celui de la pérennité de notre EHPAD. Ce dossier est confus, tant l'ARS et le Département tardent à établir des éléments factuels. Je ne manquerai pas de revenir vers vous le moment venu. Restons confiants, nous avons des arguments à faire valoir.

Enfin, la Direction Départementale de la SNSM et son antenne locale réfléchissent à la construction de nouveaux locaux à Barfleur. Un avant-projet est en cours de constitution, où la mairie pourrait être Maître d'ouvrage. Il s'agit de conforter cette station qui est l'un des éléments forts constitutifs de notre identité maritime ! Le conseil municipal sera prochainement saisi de ce projet.

Je tiens à remercier mes trois adjoints qui sont quotidiennement à mes côtés pour faire advenir les réalisations dont vous avez besoin, ainsi que mes conseillers municipaux qui nous honorent de leur confiance en votant la plupart des délibérations à l'unanimité. Que cette année 2019 soit une belle et douce année et qu'elle permette de renforcer notre plaisir de vivre ensemble, ici à Barfleur.

Votre maire, Michel MAUGER

## Cérémonie des vœux municipaux

Le 6 janvier dernier avait lieu la traditionnelle cérémonie des vœux à la population barfleuraise. Après avoir remercié les personnes de Barfleur présentes, le maire a salué les élus de son conseil municipal ainsi que les personnalités et élus extérieurs à la commune.

Étaient présents : David MARGUERITTE, Vice-président du Conseil régional, Jean LEPETIT, Conseiller départemental, Bernard LEBARON, Vice-président de l'Agglomération du Cotentin, Mmes et MM. les Maires du Val de Saire, Mmes et MM. les Adjointes et Conseillers municipaux de Barfleur, M. le Père TOURNERIE, M. l'Adjudant JOURDAN de la gendarmerie de Saint-Vaast, les présidents d'associations et les bénévoles ;

Le maire a tenu à les « **remercier de votre présence qui fait chaud au cœur, et qui montre que vous n'êtes pas indifférents à la vie municipale barfleuraise. C'est pour nous les élus locaux un témoignage de l'importance de l'action municipale, parce que voyez-vous, les élus ont besoin d'être encouragés !** »

Il a aussi appelé à avoir une pensée particulière pour les personnes qui nous ont quitté en 2018, et que leurs proches soient assurés de notre soutien.

A suivi une évocation du contexte national en ce début janvier avec deux sujets brûlants de l'actualité :

« **J'ai une pensée pour les victimes de l'attentat terroriste perpétré à Strasbourg. Je tiens à leur rendre hommage ainsi qu'à la compétence et à l'engagement des forces de l'ordre (police, gendarmerie, armées) qui ont toujours su neutraliser les intégristes à chaque attentat.**

**La révolte des « gilets jaunes », pour dire que ce mouvement me paraît juste et digne de soutien. Pour autant il n'est pas question de cautionner les débordements en marge des manifestations. Mais comment accepter les efforts demandés aux plus démunis alors que l'État dans sa toute-puissance ne diminue pas ses propres dépenses de fonctionnement ? Le seul levier utilisé par le gouvernement est d'augmenter toujours plus les taxes et les assiettes d'imposition. Les collectivités locales et territoriales ont vu leurs DGF diminuer drastiquement depuis plusieurs années, il serait temps de s'attaquer au « mammoth » de l'administration d'État. En plus de son coût, cette fonction publique omnipotente génère une bureaucratie qui étouffe la plupart des initiatives qu'elles soient privées ou publiques. Et c'est bien là une des causes de la crise de vocation des élus. A cela s'ajoute une crise des territoires ruraux qui se voient systématiquement dépouillés au bénéfice des métropoles. »**



Devant une assistance très fournie, le maire a ensuite égrené les différentes réalisations enregistrées en 2018 et les années précédentes.

A l'issue des différentes prises de parole un buffet fut partagé avec notamment la galette des Rois accompagnée de cidre bouché.



## *Un mot sur l'agglomération du Cotentin*

Lors de la cérémonie des vœux municipale de janvier 2017, le maire disait que le grand défi pour nos petits territoires ruraux serait d'exister au sein de cette grande structure qu'est le Cotentin. **131 communes, ~185 000 habitants, 221 délégués.** Certes, l'Agglomération du Cotentin est une énorme machine avec ses 860 agents de la fonction publique, et ses 350 millions d'euros de budget (y compris les budgets annexes). La crainte est à ce niveau que le fonctionnement devienne essentiellement bureaucratique.

Néanmoins, il faut noter du positif concrètement en 2019 pour Barfleur car l'Office de Tourisme du Cotentin a décidé de déménager le bureau d'information pour l'installer au 39, Rue Saint Thomas Becket. C'est une retombée directe de notre forte fréquentation qui en juillet – août s'est hissée au 2<sup>ème</sup> rang des sites du Cotentin juste derrière Goury et devant Cherbourg, Barneville-Carteret ou Saint-Vaast. Cette décision montre que la SPL Tourisme a compris l'importance de Barfleur dans son dispositif.

## *La voirie*

Il reste approximativement une année avant que cette mandature 2014–2020 ne prenne fin. Il nous revient de l'utiliser au mieux pour parachever de la meilleure manière l'énorme travail réalisé depuis 2014 dans le domaine de la voirie.

**Si nous devons qualifier d'un mot l'action municipale** sous cette mandature ce serait sans nul doute **LA VOIRIE** qui serait citée :

Après avoir refait la **Rue du Fort**, la **Rue des Écoles** ainsi que la « **voie dite privée** » dès 2014 ;

Nous avons terminé la **Rue Saint Nicolas** en 2016 avec le **Passage Le Bel**, et la **réfection des caches** entre le quai et la Rue Saint-Nicolas ;

Nous avons poursuivi en 2018 avec la **Rue du 24 Juin et Rue Julie Postel**, une partie de la **Rue du Lavoir**, la **Rue de la Planque**, et une portion du **Chemin de la Masse** qui mène au camping municipal.

La **Rue du Vast** sera refaite au printemps 2019 et nous essaierons d'y aménager un plateau ralentisseur au niveau de la Poterie afin de mieux sécuriser cette portion de rue où les excès de vitesse sont très courants.

## *Le camping municipal*



Une fois encore, le record de chiffre d'affaires a été battu en 2018 à environ +10%. En 10 ans, grâce à des efforts constants et à une stratégie centrée sur la qualité, le chiffre d'affaires a été multiplié par plus de trois.

Le mérite en revient à l'équipe qui gère le camping (Ludovic et Roselyne en premier lieu, et bien sûr aux saisonniers, qui sont un maillon très important du dispositif).

Plusieurs projets ont été réalisés : la réfection de la voirie intérieure, la réfection de l'assainissement, achat de deux nouveaux mobil-homes locatifs, ce qui porte leur nombre à treize.

Reste la réorganisation du bureau d'accueil à mener à son terme en 2019-2020.

## *Installation d'un cabinet médical*

Ce début d'année 2019 voit l'ouverture d'un nouveau cabinet médical qui rassemble un médecin généraliste, une infirmière et une kinésithérapeute. Nous sommes ravis d'accueillir ce projet privé qui, il faut le souligner, n'a reçu aucun fonds public dans sa mise en œuvre.

Le soutien de la commune va s'exercer sur la logistique pour favoriser le stationnement et la fréquentation du cabinet ainsi que l'aide à l'accessibilité.

En votre nom, je remercie Sophie et Patrice LEMONNIER qui sont les promoteurs de ce beau projet. Nous pouvons témoigner qu'ils se sont battus jusqu'au bout pour le réussir. Je souhaite la bienvenue au **Docteur Romain LAPIE, à Mme Sophie LEMONNIER infirmière et à Mme Amandine MACHE, masseur-kinésithérapeute.**

Grâce à eux nous retrouvons un élément important dans notre qualité de vie au



quotidien. C'est très rassurant d'avoir des professionnels médicaux à deux pas de notre domicile. Il nous revient désormais de leur accorder notre confiance afin que vive cette très belle structure de façon pérenne.

Afin de faciliter leur stationnement dans un environnement Rue Saint-Thomas parfois difficilement propice au stationnement, la municipalité a réservé 2 places dans la Cour des Augustins (cour de la mairie) au Docteur LAPIE et à Madame LEMONNIER.



## *Maison du Patrimoine des Gens de Mer (abri de l'ancien canot de sauvetage)*

Sous ce nom un peu pompeux se trouve le projet de valorisation de l'abri de l'ancien canot de sauvetage, le « Crestey et Sauvé ». Le bâtiment était dans un état très critique avec sa toiture en pierres qui s'était effondrée.

Nous avons rapidement décidé de refaire le toit afin d'assurer la mise hors d'eau du bâtiment dont la structure générale est restée saine avec des piliers et une charpente en béton armé. Le résultat est très esthétique avec une toiture refaite à l'identique.

Nous avons souhaité effectuer une étude de faisabilité pour étudier de quelle manière on pourrait valoriser l'endroit qui reste emblématique de l'histoire du sauvetage à Barfleur. N'oublions pas que cette station est la première installée en France en 1865 par la SCSN (Société Centrale de Sauvetage des Naufragés) avant que celle-ci ne fusionne avec les Hospitaliers Sauveteurs Bretons pour créer la SNSM en 1967.

L'étude de faisabilité a exploré divers scénarii et au final seul le scénario associatif est apparu adapté à nos faibles moyens. Le projet global de valorisation et d'aménagement intérieur est estimé aujourd'hui à environ 400.000 €. Des demandes de subventions ont été adressées à l'État, au Département et à la Région. Selon le résultat il sera décidé en 2020 la poursuite ou non du projet.





## *Remise en exploitation du Centre de Débarque*

Le Centre de Débarque a été mis en service en 2004 au bénéfice de la filière de la pêche locale. C'est la Chambre de commerce et d'industrie - Cherbourg Cotentin qui exploitait ce centre par l'intermédiaire du Centre de marée de Cherbourg.

En mai 2018, après plusieurs années de difficultés importantes dues à la fermeture des gisements de moules, la CCI-CC décidait de se retirer de l'exploitation du centre. La municipalité se retrouvait face à un problème majeur car l'exploitation du Centre de débarque n'est en aucun cas son propre métier.

Après concertation avec les acteurs de la filière pêche et les responsables de la SPL des Ports de la Manche, un nouveau mode opératoire a été trouvé :

- Deux locaux du Centre de Débarque sont mis en location et deux locataires ont été trouvés ;
- La commune conserve un local appelé « local mareyage » qui sera mis à disposition des pêcheurs pour déposer leurs prises après pesée qui seront récupérées par le Centre de marée de Cherbourg ;
- Le point de pesée va être remplacé par un matériel neuf et mis à la disposition des pêcheurs. C'est la SPL des Ports de la Manche qui exploitera ce point de pesée et percevra une taxe d'outillage comme cela se pratique dans tous les ports ;
- La production de froid a fait l'objet d'une rénovation complète notamment par le changement des évaporateurs et du fluide. Des compteurs spéciaux sont installés de façon à pouvoir facturer le froid à celui qui le consomme.

Il se pourrait qu'à terme un nouveau local intérieur soit aménagé et que le point de pesée soit déporté dans une salle différente pour une meilleure accessibilité.

Par ailleurs, après l'arrivée du **Thortevald II**, deux nouveaux bateaux de 16 et 19 mètres vont étoffer la flottille barfleuraise en 2019. Le linéaire de quai a quelques difficultés à absorber ces arrivées, la SPL des Ports réfléchit sur le sujet afin de contenter tout le monde.

Cette opération pérennise notre Centre de Débarque et permet de conserver l'agrément du port de Barfleur comme port de débarque. Par ailleurs, nous avons déposé une candidature pour l'obtention du **label européen ODYSSEA** en partenariat avec le port de Saint-Vaast avec l'aide de la SPL des Ports de la Manche. Des informations plus précises vous seront données le moment venu.

## *Agrandissement et aménagement du Jardin des Augustins*



Il y a un an nous vous montrions ce montage photo qui présente une vue du projet d'aménagement du jardin des Augustins après agrandissement de la parcelle.

La serre devra être placée plus près de la Rue de la Planque pour ne pas interférer visuellement avec l'ancien couvent des Augustins.

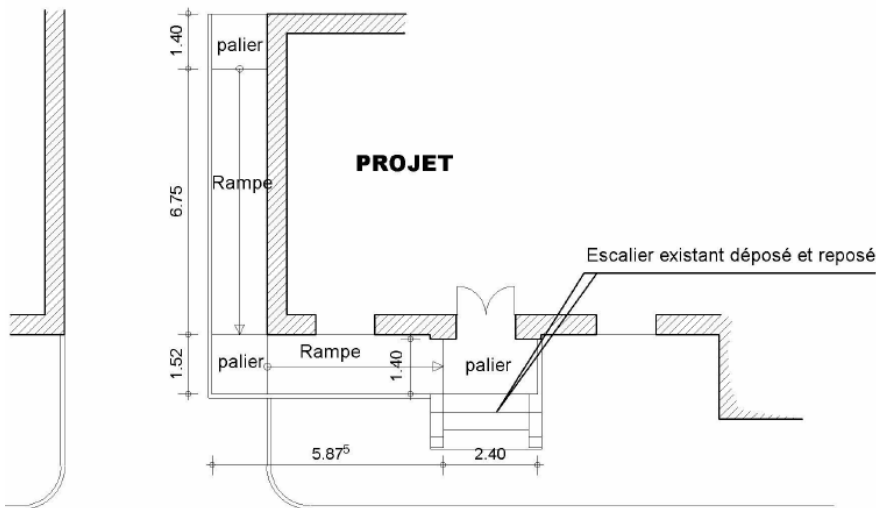
Madame l'Architecte des Bâti-ments de France a bien sûr été consultée pour accord avant modifications, mais demande de

nombreuses précisions et documents complémentaires avec le dépôt d'un permis d'aménager. Cela nécessite plusieurs prestations d'intervenants extérieurs, dont celles d'un géomètre et d'un maître d'œuvre.

Nous avons dû attendre le vote du budget en mars pour relancer ce projet. Une prestation de relevé topographique des parcelles existantes est en cours, avant que le maître d'œuvre puisse travailler et apporter son expertise au dossier.

## *Accessibilité Mairie et Cour des Augustins*

Comme vous le savez l'accessibilité aux bâtiments et à l'espace publics est désormais une cause nationale. Une étude avait été réalisée pendant la mandature précédente sous l'égide de la Communauté de communes pour les 16 communes membres. Un rapport précis avait été édité pour chacune des communes. Celui de Barfleur prévoyait une somme conséquente puisqu'il ne fallait pas moins de 400.000 euros pour mettre l'ensemble du village en accessibilité.



Cet aménagement a été retenu après avoir étudié de nombreuses autres solutions qui n'étaient pas satisfaisantes.

De plus, la Cour des Augustins étant gravillonnée, et donc inadaptée à la circulation d'un fauteuil roulant, le revêtement de cette cour sera refait en béton désactivé. Cela permettra de desservir le bâtiment administratif, la bibliothèque municipale, la salle de l'Amitié et le Jardin des Augustins dans les meilleures conditions.

Les travaux seront terminés avant l'été.

Le conseil municipal a décidé dès le début de la mandature actuelle, en 2014, de prendre ce sujet à bras-le-corps afin de donner à tous la possibilité d'accéder aux bâtiments publics. Nous avons largement profité des interventions de réfection de la voirie pour avancer de manière volontariste sur l'accessibilité.

Il s'agit maintenant de permettre à tous d'accéder à notre salle du conseil municipal qui sert aussi de salle des mariages ou de cérémonies. Une rampe d'accès est en cours de construction, en partant de la Cour des Augustins, pour atteindre le haut des marches du perron de la mairie. L'escalier sera reculé de la largeur de la rampe.

### **PROJET**



## *Trottoirs de la Rue Saint Thomas Becket*

Toujours dans la rubrique de la mise en accessibilité, il est impératif de refaire les trottoirs de la Rue Saint Thomas afin de donner un meilleur confort à l'utilisateur, une plus grande sécurité et qu'ils assurent une parfaite accessibilité aux commerces, qui pour beaucoup sont rehaussés d'une marche à partir du trottoir.

Une étude vient de démarrer avec le choix d'un maître d'œuvre qui s'est vu confier la mission d'effectuer un avant-projet d'aménagement des trottoirs. Plusieurs problèmes techniques se posent avec notamment la gestion des eaux pluviales, le stationnement et le traitement des surfaces patrimoniales, dont certains dallages en granit doivent être repris et remis à niveau.

L'enjeu sera (comme dans la Rue Saint Nicolas) de conjuguer ces zones à restaurer avec celles qui sont à refaire totalement pour obtenir un mariage harmonieux des matériaux et préserver ainsi le patrimoine. Nous avons l'exemple d'une belle réussite qui est celui de la Rue Saint Nicolas, il conviendra de poursuivre dans cette voie de façon à améliorer encore notre bel environnement.



## *Parc de stationnement de l'EHPAD et du Stade*

Le village de Barfleur, grâce entre autres à son classement parmi les « Plus beaux villages de France » voit affluer chaque année de plus en plus de visiteurs. En pleine saison, il est très difficile de trouver une place de stationnement et nos rues sont bien encombrées.

Dans le but de donner plus de places de stationnement (470 places existantes sur la totalité du village) pour accueillir 400.000 visiteurs par an, nous avons décidé d'aménager le terrain des jardins familiaux près du stade. Ce terrain a été cédé par l'EHPAD pour l'euro symbolique pour permettre à la commune de l'aménager en parc de stationnement qui servira aux visiteurs et au personnel de l'EHPAD.

Les études ont démarré et nous vous présentons une première esquisse de l'avant-projet d'aménagement. Cela forme une véritable cohérence et les 120 places attendues nous seront particulièrement utiles.



## *Mise en place d'un réseau à base de fibre optique (FTTH)*

Depuis janvier, les travaux de passage de la fibre optique ont démarré. L'infrastructure, génie civil et le tirage des câbles sera terminé avant l'été. Nous bénéficierons d'un **réseau de fibre optique** flam-bant neuf (appelé FTTH, acronyme américain qui signifie « Fiber to the home » soit « la fibre à domicile ») qui permettra l'accès Internet à très haut débit. La commercialisation des abonnements auprès des opérateurs sera possible vers le 4<sup>ème</sup> trimestre 2019.

On ne peut que se réjouir que Barfleur bénéficie de ces infrastructures qui jusqu'à présent étaient réservées aux grandes villes. L'action du Département via son bras armé qu'est le Syndicat Manche Numérique aura été prépondérante. Il faut aussi remercier la Communauté d'agglomération du Cotentin qui a repris intégralement les engagements de financement de l'ancienne Communauté de communes du Val de Saire.

Outre la bienvenue d'un très haut débit pour les habitués d'Internet, cette émergence du très haut débit pourrait marquer un tournant dans la façon de vivre de nos résidents secondaires. On peut souhaiter que certains d'entre eux viennent plus fréquemment parmi nous avec la possibilité de travailler à distance en s'affranchissant totalement des contraintes numériques.

## *Jeux pour les enfants au Jardin des Augustins*

### **SUPER TANKER**



Nous avons envisagé en première approche de les installer au Crako mais certains riverains ont protesté. Ils ont fait valoir que ces jeux n'étaient pas compatibles avec le zonage du terrain du Crako dans notre PLU. Ce qui est tout à fait exact car le terrain du Crako est classé en zone Np (naturelle destinée à usage portuaire) et les jeux pour enfants n'ont rien à voir avec le port.

Néanmoins, le conseil municipal a trouvé dommage que ce type d'argument soit mis en avant pour éviter des nuisances, mais lesquelles ?

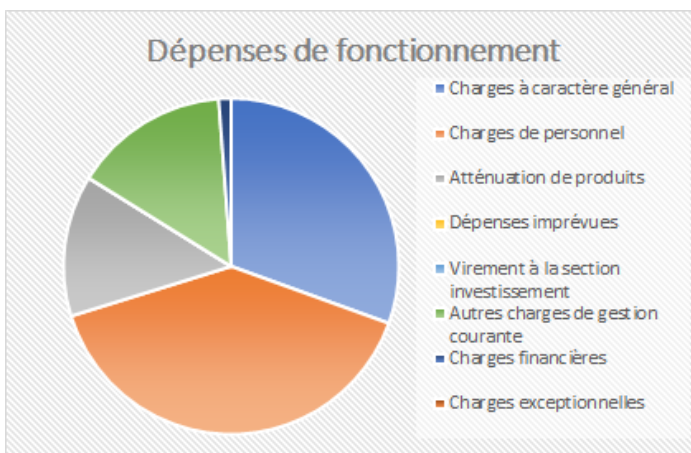
Dans le but d'éviter toute polémique inutile, et après en avoir parlé avec les Adjointes et les conseillers municipaux, nous envisageons désormais de les installer dans l'enceinte du Jardin des Augustins.

Ce sera fait dès que le permis d'aménager aura été obtenu dans le cadre de l'extension du Jardin.

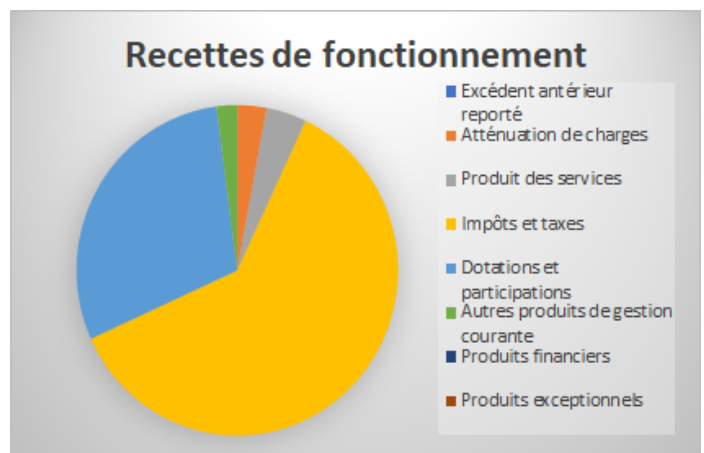
Le budget est d'environ 20 000 euros, financés pour moitié par le CCAS et pour moitié par le budget communal. Le CCAS intervient généralement plus souvent pour les personnes adultes ou âgées (il prend en charge le repas annuel des aînés), cette fois ce sont les enfants qui sont destinataires.



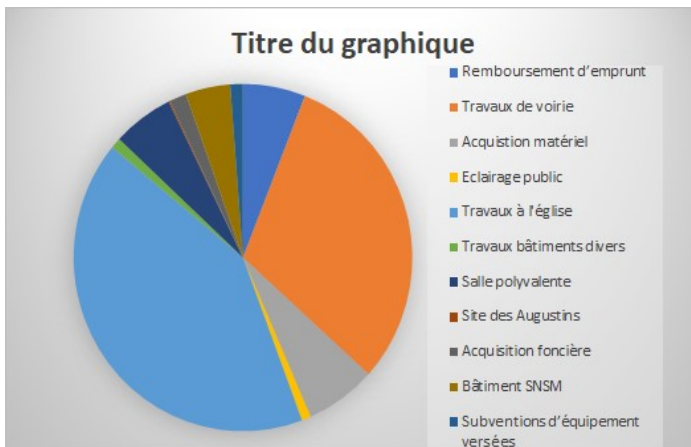
## Éléments budgétaires (source : compte administratif 2018)



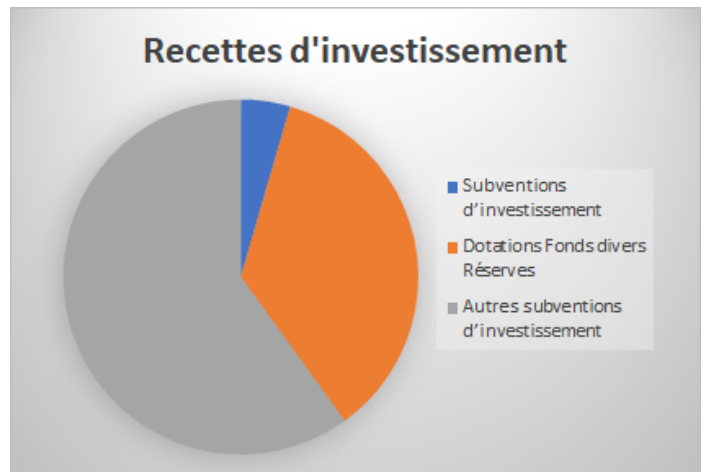
Charges à caractère général	125 819 €
Charges de personnel	163 733 €
Atténuation de produits	56 111 €
Dépenses imprévues	0 €
Virement à la section investissement	0 €
Autres charges de gestion courante	61 788 €
Charges financières	4 900 €
Charges exceptionnelles	0 €
<b>Fonctionnement TOTAL DEPENSES</b>	<b>412 351 €</b>



Excédent antérieur reporté	0 €
Atténuation de charges	18 489 €
Produit des services	25 479 €
Impôts et taxes	384 256 €
Dotations et participations	186 616 €
Autres produits de gestion courante	12 988 €
Produits financiers	6 €
Produits exceptionnels	1 €
<b>Fonctionnement TOTAL RECETTES</b>	<b>627 835 €</b>



Remboursement d'emprunt	20 547 €
Travaux de voirie	105 962 €
Acquisition matériel	23 160 €
Éclairage public	3 065 €
Travaux à l'église	143 377 €
Travaux bâtiments divers	3 432 €
Salle polyvalente	20 000 €
Site des Augustins	478 €
Acquisition foncière	5 600 €
Bâtiment SNSM	14 688 €
Subventions d'équipement versées	4 170 €
<b>Investissement TOTAL DEPENSES</b>	<b>324 479 €</b>



Subventions d'investissement	3 874 €
Dotations Fonds divers Réserves	30 631 €
Autres subventions d'investissement	51 645 €
<b>Investissement TOTAL RECETTES</b>	<b>86 150 €</b>

cettefoisjevoté.eu

## Élections européennes 26 mai 2019



### **Vous êtes citoyen européen, choisissez l'Europe que vous voulez**

Aller **voter**, c'est **choisir** un projet pour l'Europe en phase avec **vos convictions** et **vos valeurs**. C'est **choisir** la composition du prochain Parlement européen et **influencer** les décisions qu'il prendra au cours des **5 prochaines années**.

Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

### **Un Parlement européen qui vous représente**

**NOMBRE DE  
REPRÉSENTANTS  
AU PARLEMENT EUROPÉEN**

  **705 \***

**NOMBRE DE  
REPRÉSENTANTS FRANÇAIS  
AU PARLEMENT EUROPÉEN**

  **79 \***

\* Chiffres liés à la sortie du Royaume-Uni prévue le 29 mars

#### **Conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019 :**

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine ;
- être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les Français établis hors de France).

Date limite d'inscription sur les listes électorales : **le 31 mars 2019**, sur internet ou en mairie.

**Pour plus d'informations sur les modalités de vote :**

[www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter](http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter)

[cettefoisjevoté.eu](http://cettefoisjevoté.eu)

**POUR EN SAVOIR PLUS :**



[www.touteurope.eu](http://www.touteurope.eu)



[www.europedirectfrance.eu](http://www.europedirectfrance.eu)





## *Les Amis de l'église de Barfleur*

En 2018, l'association a financé à hauteur de 69 000 € la restauration de la **Circata**, la chapelle octogonale qui se trouve derrière l'autel : maçonnerie, vitraux, décors peints, retable, boiseries, déambulatoire... pour un budget total d'environ 160 000 € TTC. Cette restauration a été inaugurée en présence d'Anne Queffélec, pianiste internationale et marraine du festival « l'Été musical de Barfleur », le 18 juillet 2018.

D'autres travaux de restauration financés par l'association concernent le tableau de la **Résurrection** (5 650 €), les **fonds baptismaux**, les **stalles** du chœur et la **cathèdre**.

A droite : L'inauguration de la CIRCATA restaurée, avec (de gauche à droite) Père TOURNERIE, Anne QUEFFELEC, Pascal DELAMARE, Laurent CLOTTEAU, Michel MAUGER.



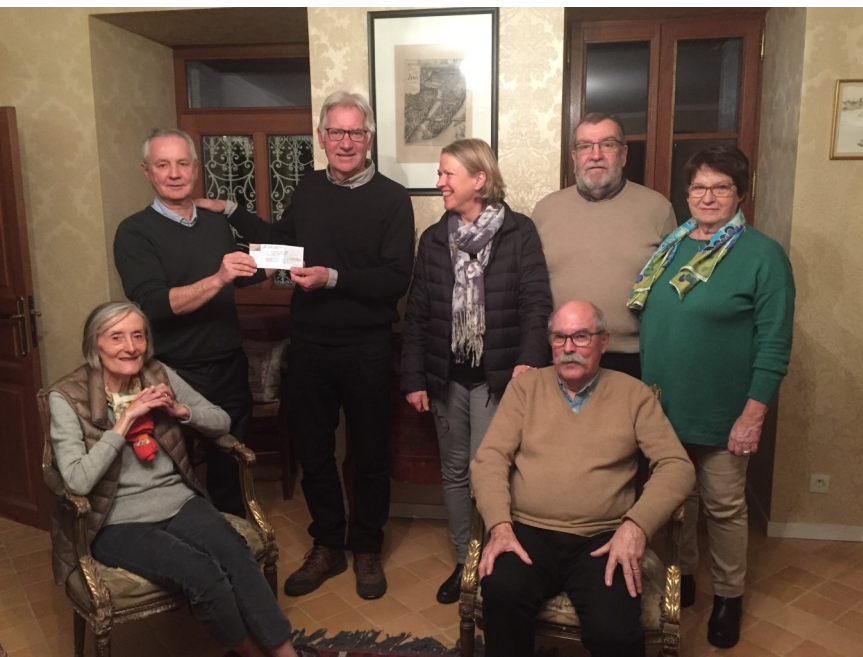
**L'Été musical de Barfleur**, pour sa 14<sup>e</sup> édition, a accueilli **Anne Queffélec**, Claire Désert, Jean-François Zygel, L'Orchestre Régional de Normandie avec Catherine Trottmann, mezzo-soprano, Le Trio Surel et le chœur basque Oldarra. Les 6 concerts ont eu lieu dans l'église, entre le 19 juillet et le 11 août, devant un public fidèle et enthousiaste : environ 1500 personnes y ont assisté.

Président de l'association : Laurent CLOTTEAU

Trésorier : Gilles ROPTIN

Secrétaire : Anne-Lous PLANTINGA

A gauche : Vue de l'assistance lors d'un concert



Remise d'un chèque de l'association des Amis de l'église au maire de la commune de Barfleur pour financer les travaux de restauration de la Circata à hauteur de 50% du montant HT.



Vue de la nouvelle statue de Saint-Nicolas posée au sommet du toit de la Circata



## Barfleur Animation 2018

L'expo « Véhicules anciens / Plantes » dans les serres de Thierry Marais, le 6 mai, a mobilisé environ 50 voitures et motos, des artisans, de la botanique et un public nombreux. Une buvette a apporté la convivialité essentielle au succès de la manifestation.



SAMEDI  
**21**  
AVRIL

**CONCERT DE JAZZ AVEC  
ERIC LUTER SWING QUARTET**

Eglise de Barfleur  
20h45  
Entrée 15€ (5€ moins de 15 ans)  
Réservations au: 02 33 43 66 97

Un concert de jazz a été organisé dans l'église pour animer la soirée du weekend « Le Village fait galerie », avec le « Eric Luther Swing Quartet ».

L'expo dans l'abri du canot de sauvetage a accueilli 2500 visiteurs cette année.

Barfleur Animation organise également les Visites commentées de Barfleur : cette année ces visites ont été suivies par 400 personnes.



À gauche : Jean-Pierre LEPETIT (trésorier)

A droite : Laurent CLOTTEAU (président).

## Centre Nautique de Barfleur

### 2018, une très bonne année pour le Centre Nautique de Barfleur.

Grâce à l'implication des bénévoles, du chef de base et de l'équipe des saisonniers, le CNB a réussi à proposer tout le long de l'année de nombreuses activités nautiques.

Le CNB compte parmi ses membres une cinquantaine d'adhérents réguliers, mais a aussi accueilli près de 450 personnes tout au long de l'année pour un total de 3500 embarquements réalisés.

Des activités sont proposées les mercredis et samedis après-midi pendant la période scolaire et de nombreux stages à la semaine sont réalisés lors des vacances scolaires de Pâques, d'été et de la Toussaint.

Grâce à ces bons résultats et avec l'aide financière notamment de la municipalité de Barfleur, le CNB a fait l'acquisition cette année d'un nouveau bateau de sécurité ainsi que de deux moteurs neufs. Ces nouveaux matériels permettent au CNB l'organisation des activités nautiques dans de bonnes conditions d'encadrements et de sécurités.

Le CNB fait aussi cette année un retour à la compétition avec ses plus jeunes adhérents. Quatre enfants ont participé au championnat départemental en Optimist avec des résultats très encourageants dont la première place pour l'un d'entre eux.

Le CNB va continuer d'évoluer pour 2019 avec l'acquisition d'une nouvelle flotte de bateaux pour renouveler et moderniser ses activités.

Présidente : Betty LE GUILLOU





## ***Barfleur, Voile & Tradition***

### **Le Jour d'Espoir, un navire associatif armé par Barfleur, Voile & Tradition**

Le Jour d'Espoir est une vaquelote de 1957 construite à Saint Vaast pour un couple de pêcheur, M et Mme Féron. Celle-ci a été transférée à la plaisance, lorsque ceux-ci ont cessé leur activité. Après deux propriétaires successifs, au début des années 2000, elle a été acquise par une Association : Barfleur Voile et Tradition.

Il n'est pas inutile de rappeler cet « historique » bien que celui-ci soit exposé sur un chevalet installé à proximité de son poste d'amarrage régulier, près du « petit escalier » à l'angle du quai Chardon.

Ce navire est représentatif d'une partie de la tradition maritime de Barfleur, évoquant ceux, si nombreux, qui pratiquaient autrefois le « petit métier », un ensemble de pratiques et de techniques de pêche qui ont été décrites dans un ouvrage du même nom, basé sur des recherches et des aquarelles de François et Dominique Pochon, et publié par l'Office de Tourisme.

Bien adapté au site de Barfleur, aux moyens financiers susceptibles d'être mobilisés (cotisations, subvention de la commune de Barfleur, dons) le Jour d'Espoir est fréquemment accompagné le long du quai par



d'autres vaquelotes, celles de propriétaires qui sont avant tout des passionnés. C'est une flottille « barfleuraise » qu'on retrouve dans les événements nautiques locaux, par exemple les régates de Barfleur ou celles de Saint Vaast.

Cette flottille est si vivante, grâce à l'investissement de ses membres, qu'elle est fréquemment sollicitée pour être filmée. Vous aurez l'occasion de la voir lors d'une prochaine émission de « Des racines et des ailes », par exemple. Elle agrémente le port de Barfleur par ses manœuvres sous voiles lors des sorties.

Pour qu'une association perdure, il est nécessaire qu'elle puisse renouveler ses membres (10 nouveaux adhérents en 2018), aussi, bien sûr, Barfleur Voile & Tradition accueille toute les personnes intéressées (possibilité d'embarquer et donc de découvrir sous un autre angle Barfleur, la voile traditionnelle, l'histoire de Barfleur vue de la mer, la pêche). Contact 06 82 26 97 64.

Page Facebook **Barfleur Voile et Tradition**, en accès libre, inutile d'être inscrit sur Facebook).



## Marathon de la Pointe de Barfleur



### Une aventure humaine Exceptionnelle

Sur les 10 000 courses à pied en France, seulement 66 marathons sont organisés dans le pays et organiser un marathon dans la plus petite commune de la Manche est un véritable défi.

Un défi pour les 150 bénévoles qui ont accueilli les 520 coureurs venant de plus de 60 départements et 11 nationalités différents.

L'objectif est de faire découvrir, apprécier et profiter du territoire, de l'évènement sans aucune modération et surtout dans la bonne humeur.

La 3<sup>ème</sup> édition est prévue le 25 août 2019 et le Marathon de la Pointe de Barfleur doit continuer à grandir en s'inscrivant dans la durée et fédérer encore plus de monde avec les partenaires, les bénévoles, mairies, etc...



Photos © Pascal Vernède, Marathon de la Pointe de Barfleur

# MARATHON de la pointe de Barfleur



**Pour participer au Marathon autrement, venez nous aider**

Toutes les infos

**Ass' Marathon de la Pointe de Barfleur**

66, Rue Saint Thomas 50760 BARFLEUR

Tél. 06 03 32 00 68

*Nous avons besoin de vous !!!*

[contact@marathon-de-barfleur.com](mailto:contact@marathon-de-barfleur.com)



## *Village des Antiquaires (Association Barfleur Art et Patrimoine)*

### Barfleur Art et Patrimoine :

« **Le Village des Antiquaires de Barfleur** » est un des 4 événements « *Incontournables* » qui ont lieu à Barfleur tout au long de l'année : place à la flânerie et à la recherche de l'objet ou du meuble de ses rêves.

Une quarantaine d'exposants étaient présents lors de cette **39<sup>e</sup> édition de ce salon** sur notre joli port, dans des tentes qui formaient un ensemble convivial et chaleureux. Le salon était ouvert cette année dès le **mercredi 15 août et ce jusqu'au dimanche 19 août inclus**, de 10 heures du matin à 19 heures le soir.



Il y en a eu pour tous les goûts et toutes les envies : des meubles, des bibelots, des tableaux, des bijoux, de la vaisselle, du linge de maison ... et encore plus.

Et majoritairement des pièces authentiques et de qualité, nos exposants professionnels ayant été sélectionnés rigoureusement sur ces critères.

Un « **Bar du Village** » particulièrement soigné cette année au niveau de la décoration, a agrémenté la visite en permettant une dégustation d'huîtres accompagnée d'un petit verre.



Le salon a affiché un beau succès de visiteurs (environ 15 000) et d'achats (les exposants étant contents !).

Renseignements :

[barfleurartetpatrimoine@gmail.com](mailto:barfleurartetpatrimoine@gmail.com)

ou <http://www.barfleur.fr/village-des-antiquaires/>

39<sup>e</sup> édition

# BARFLEUR

## VILLAGE DES ANTIQUAIRES

Du jeudi 16 août au dimanche 19 août 2018

**+40** exposants professionnels sur le port

- jeudi 16, vendredi 17 et samedi 19 août : de 10h00 à 19h00
- dimanche 19 août : de 10h00 à 18h00

Entrée libre

Contact : [barfleurartetpatrimoine@gmail.com](mailto:barfleurartetpatrimoine@gmail.com)

L'abri du canot de sauvetage *Crestey et Sauvé* a présenté, dans la continuité du salon, une exposition autour du sauvetage mais aussi de la pêche traditionnelle à Barfleur. Un vieux gréement était exposé également.

**L'entrée était gratuite.**



## *Les Vieux gréements du Val de Saire*



ANNÉE 2018,

L'association des Vieux Gréements du Val de Saire réunit une quarantaine de membres autour de la valorisation et la transmission du patrimoine maritime. Des régates aux sorties hebdomadaires en passant par les tournages cinéma et télévision, l'association propose à ses membres de se retrouver régulièrement. Ces moments de partage intergénérationnel ont pour but de faire naviguer, restaurer et réunir des vieux gréements pour le plaisir des yeux, de la navigation, de la transmission. Sous pavillon, les bateaux sont dès lors reconnaissables dans les ports du Val de Saire.

L'association des Vieux Gréements du Val de Saire était présente sur la Taute en avril 2018 pour randonner, aux îles Saint-Marcouf cet été pour transporter les bénévoles, aux régates de Saint-Vaast-la-Hougue et Barfleur, au mouillage en différents points de la côte quand le temps permettait les rassemblements. Nous étions également présents pour les tournages d'émissions telles que « Littoral » ou « Des Racines et des Ailes ».



Les vieux gréements du Cotentin



lesvieuxgreementsduvaldesaire@gmail.com



## *Comité de Jumelage avec Lyme Regis (Angleterre)*



Le Comité de Jumelage entre Barfleur et Lyme Regis, port anglais du Dorset, existe depuis 2011. Une Charte entre les représentants de nos communes respectives a été signée en 2013. Son but est de créer des liens entre nos deux ports de chaque côté de la Manche avec nos différences, et notre passé commun anglo-normand. Le Comité a organisé plusieurs événements dans cet esprit :

- en 2014, célébration de l'anniversaire du débarquement et de la libération de Barfleur se concluant par un petit bal sur les quais,
- en 2016, une commémoration de la bataille d'Hastings labellisée par le Département,
- en 2017, une conférence « autour de la bataille d'Hastings »

Mais la principale activité depuis 2015 est l'organisation de l'accueil d'un groupe d'habitants de Lyme Regis à Barfleur, et d'une visite de Barfleuraux à Lyme Regis, chaque année en alternance. Pour l'année 2018, c'était le tour des Anglais de venir chez nous. Cette visite a eu lieu le dernier week-end de septembre. Ils ont été hébergés par des membres du Comité ou se sont logés eux-mêmes par leurs soins selon leur préférence. Le beau temps nous a permis de faire une visite guidée fort intéressante du Val de Saire. La journée s'est conclue par un repas normand à la salle Polyvalente, ouvert à tous. Les « Horsains Songsters » en ont assuré l'animation musicale.

Nous nous réjouissons du fait que les relations soient d'année en année de plus en plus amicales et détendues.

## *Cercle latin de Barfleur...*

Depuis décembre 2018, Il existe un cercle de conversation latine à Barfleur. Ce cercle est animé par une Barfleuraise retraitée de l'Éducation Nationale, agrégée de Lettres Classiques.

Les séances sont gratuites et ouvertes à tous (il n'est pas nécessaire d'avoir étudié le latin auparavant pour y participer). La pratique de la conversation latine permet un ancrage dans la culture européenne, une approche savoureuse des mots français, anglais, normands... et un exercice convivial pour les neurones.

Les réunions sont hebdomadaires, elles se tiennent chaque mercredi de 18h00 à 19h00 dans la Salle de l'Amitié.

Renseignements : 06 42 18 39 92



# Les Plus Beaux Villages de France®

## Les temps forts de l'année 2018

### La Romieu (Gers) et Villeréal (Lot-et-Garonne) rejoignent Les Plus Beaux Villages de France® !

Parmi les **cinq candidatures** examinées cette année par la **Commission Qualité** des Plus Beaux Villages de France®, deux auront remporté les voix de la très sélective instance : celles de **La Romieu** (Gers), étape à la croisée des chemins partant du Puy et de Rocamadour vers Saint-Jacques-de-Compostelle, et de **Villeréal** (Lot-et-Garonne), bastide royale située entre Bergerac et Villeneuve-sur-Lot.

Poursuivant sa mission de **réexpertise périodique des villages classés**, la Commission Qualité a par ailleurs dû procéder au déclassement de l'une des **dix-neuf communes contrôlées** en 2018. A ce jour, l'association compte **158 villages membres**.

Classées en 2017, les communes de **Brouage** (Charente-Maritime) et de **Veules-les-Roses** (Seine-Maritime) ont signé la **Charte Qualité des Plus Beaux Villages de France®** respectivement en avril et juin derniers, l'occasion d'officialiser et de célébrer localement leur entrée dans l'association.

### Rencontres Internationales des Plus Beaux Villages de la Terre en France : l'Espagne à la présidence, la Russie membre associée.

Du 24 au 27 mai dernier, l'association a accueilli les rencontres internationales de la Fédération des Plus Beaux Villages de la Terre.

Les délégations des **Plus Beaux Villages de Wallonie**, d'**Italie**, du **Japon**, d'**Espagne**, de **Saxe**, de **Suisse**, de **Russie** ainsi que les représentants du **projet de réseau chinois** ont donc été reçus en Vaucluse, Bouches-du-Rhône et Drôme pour trois journées de travail et de visites à l'occasion de l'**Assemblée Générale** de la **Fédération des Plus Beaux Villages de la Terre**.

Côté institutionnel, **Francisco MESTRE**, **Président des Plus Beaux Villages d'Espagne** a succédé à Alain COLLIN, Président du réseau wallon, à la **tête de la Fédération**, tandis que l'association des **Plus Beaux Villages de Russie**, créée en 2014, a pu rejoindre l'organisation internationale en tant que **membre associé**. Côté terrain, les délégations ont pu découvrir les villages de **Roussillon** (Vaucluse), **Les Baux-de-Provence** (Bouches-du-Rhône), **Montbrun-les-Bains** (Drôme), **Séguret** (Vaucluse) et **Lourmarin** (Vaucluse) et échanger avec les maires sur diverses problématiques de préservation du patrimoine et de développement local. Engagées avec l'extension du concept italien de «**Nuit Romantique des Plus Beaux Villages**» aux différents pays membres (voir ci-dessous), les **actions de promotion commune** se développent également via **Internet** avec un projet de refonte du site web de la Fédération et le développement des réseaux sociaux.

### La Nuit Romantique des Plus Beaux Villages de France : première !

Le **samedi 23 juin 2018**, une **trentaine de villages** ont participé à la **première Nuit Romantique des Plus Beaux Villages de France**. A l'origine du concept lancé avec succès en 2016, **Les Plus Beaux Villages d'Italie** qui ont souhaité partager cette idée originale avec les autres réseaux amis de «Plus Beaux Villages» pour lui donner une résonance internationale. En 2018, l'événement a donc eu lieu **simultanément en France, en Italie, en Wallonie et en Espagne** ! Afin de lancer symboliquement la saison estivale dans les villages, c'est le samedi suivant le solstice d'été qui a ainsi été choisi comme date commune pour l'événement. Pour sa première édition en France, la manifestation avait obtenu le **label «Année Européenne du Patrimoine Culturel»** par le Ministère de la Culture. Balade contée, parade vénitienne, démonstrations de danse, concerts, menus et séjours thématiques, dégustations ou ateliers créatifs à pratiquer en duo... Municipalités, associations, prestataires touristiques et artisans d'art ont décliné le thème du romantisme à travers une palette d'animations à la fois simples et originales.





## « Les Plus Beaux Villages de France », stars du petit écran !

Le dimanche **8 avril 2018**, à **20h50**, **France 5** réalisait un **record d'audience** sur cette "case" avec son "**Doc du Dimanche**" consacré à l'association : **1 248 000 spectateurs** dès la première diffusion du programme. Réalisé par la société Zed Productions au cours de l'année 2017, ce reportage constituait une première à plus d'un titre : d'une part, dans la durée du sujet - 52 minutes consacrées entièrement aux Plus Beaux Villages de France - et, d'autre part, par la diversité des angles traités. Ainsi, outre l'aventure de la candidature de Brouage (Charente-Maritime), ce sont aussi la valorisation de l'**art de vivre des villages** (rallye 2CV), les **produits d'édition** (guide Flammarion) ou encore la **dimension internationale du concept** (Les Plus Beaux Villages de la Terre) qui ont été dévoilés au public de manière inédite.

Mais rendons à César ce qui appartient à César ! L'association doit beaucoup de sa notoriété à **Jean-Pierre PERNAUT** qui le premier, s'est passionné pour Les Plus Beaux Villages de France et ne manque pas de leur consacrer régulièrement une place de choix dans les reportages de son JT de 13H sur TF1. A l'issue d'une **série de sujets inédits** sur plusieurs villages, l'émission "**Au Cœur des Régions**", diffusée sur **LCI** consacrait son édition du **20 mai** - soit **près d'1h30 d'antenne** - à l'association. En plateau, **Alain DI STEFANO**, Vice-président de l'association en charge de la Qualité a répondu aux nombreuses questions de Jean-Pierre PERNAUT.

## Du nouveau sur le web !

Le **nouveau site Internet** de l'association est en ligne !

<https://www.les-plus-beaux-villages-de-france.org/>

### **Journées Européennes des Métiers d'Art® 2019**

Les prochaines **Journées Européennes des Métiers d'Art** se tiendront **du 1er au 7 avril 2019** sur le thème «**Signatures Territoriales**». Mobilisez dès à présent les artisans d'art de votre village pour participer à cet événement en partenariat avec l'association.

**Contact :** [cecile.varillon@lesplusbeauxvillagesdefrance.org](mailto:cecile.varillon@lesplusbeauxvillagesdefrance.org) / Tél : 04 73 29 39 98

### **La Nuit Romantique des Plus Beaux Villages 2019**

La 2<sup>ème</sup> **Nuit Romantique des Plus Beaux Villages de France** (et d'Italie, de Wallonie et d'Espagne !) aura lieu le **samedi 22 juin 2019**. Les supports de communication en cours de création seront mis à disposition des communes participantes en janvier 2019. Préparez votre programmation !

**Contact :** [cecile.varillon@lesplusbeauxvillagesdefrance.org](mailto:cecile.varillon@lesplusbeauxvillagesdefrance.org) / Tél : 04 73 29 39 98

## Mairie de Barfleur

66, Rue Saint Thomas Becket  
50760 BARFLEUR

Téléphone : 02 33 23 43 00  
Contact par mail : [accueil@mairiedebarfleur.fr](mailto:accueil@mairiedebarfleur.fr)  
Site Internet : [www.barfleur.fr](http://www.barfleur.fr)

### Nouveaux horaires des tournées de ramassage des ordures ménagères à partir du 1er mars 2019

- En basse saison :  
Lundi, de 5H00 à 15H00 ;  
Vendredi, de 12H00 à 16H00.
- Saison estivale du 15 juin au 15 septembre :  
Lundi, de 5H00 à 13H00 ;  
Mercredi, de 5H00 à 13H30 ;  
Vendredi, de 5H00 à 13H00.

Il est impératif de protéger vos sacs poubelles sur l'espace public de façon qu'ils soient inaccessibles aux animaux sauvages ! Le mieux est de les enfermer dans une poubelle ménagère.

### *Rejoignez les associations qui interviennent à Barfleur !*

ART'MÂTEUR	Cécile BERNERON
Association des Amis de l'église	Laurent CLOTTEAU
Barfleur, Art et Patrimoine	Anne-Lous PLANTINGA
Barfleur, Voile & Tradition	Philippe PESNELLE
B'ART'FLEUR	Pénélope OSBORNE
Club de l'Amitié	Ninette BELLOT
Club Sportif de Barfleur (football)	Didier LOIR
Comité des Fêtes	Christiane GANCEL
Comité de jumelage	Sylvie DHIVER
École de Voile de Barfleur	Betty LE GUILLOU
Asso Broderie	Mme MAUVIGNER
Maison paroissiale	Père TOURNERIE
Marathon de la Pointe de Barfleur	David LE GOFF
Musik en Saire (Association MKS)	Éric BUHOT
Pour Barfleur Association	Paul BLANVILAIN
SNSM	Mariannick PAPILLON
Union commerciale UCAB	Florence ASSELINE
Usagers du port de Barfleur	Gilbert HAMELIN

### *État-civil - année 2018*

#### **Naissances** (hors commune) :

VETILLARD Ninon le 1/3/2018 ; LABORDE Bérénice le 23/7/2018 ; LECOMTE Enzo le 3/9/2018.

#### **Mariages** :

KOHLER Geneviève et SIMONET Gérard, le 24/5/2018 ; EURY Lucile et LE FEVRE François, le 23/6/2018 ; TABOR Jan et JARAI Christel, le 4/8/2018 ; JEAN Antoine et OSBORN Laura, le 18/8/2018 ; OMONT Eddy et JOLY Stéphanie, le 18/8/2018.

#### **Décès** :

DUVAL Claude, le 17/1/2018 ; GUÉRET Denise épouse MAUGER, le 12/3/2018 ; LE COÛTOUR Simonne épouse RUEL, le 21/3/2018 ; TURGIS Marie-Thérèse épouse CRESTEY, le 5/4/2018 ; LÉGER Joseph, le 29/4/2018 ; RIVET Christian, le 31/8/2018.

#### **EHPAD** :

GOUESLAIN Thérèse épouse ALDUC, le 10/2/2018 ; GODEL Odette épouse GENEVIÈVE, le 12/3/2018 ; ALLIX Louise, le 2/5/2018 ; PLEIBER Daniel, le 7/12/2018.